



« La gestion maîtrisée des frais a entraîné un gain de temps important »



Notilus
Travel & Expense
Management

Objectif :
Trouver une solution de gestion des notes de frais qui réduise les coûts

Solution retenue :
Notilus de Dimo Gestion



Fiche d'identité

Activité : Froid industriel & froid commercial, le génie climatique et l'équipement de fournils de boulangerie industrielle

Effectif : 730 collaborateurs dont 650 sue des déplacements réguliers

CA : 104 M€ annuel

Le choix de Notilus

Le processus de gestion des notes de frais au sein du Groupe Cesbron devait être simplifié pour gagner en fluidité. Le circuit de validation de la note papier commençait par le responsable de service de l'agence. La note partait ensuite par courrier au service comptabilité du siège pour le contrôle, la saisie en compta et la mise en paiement. Les avances étaient permanentes et ponctuelles. Il fallait compter 2 à 3 semaines de délai de remboursement. Le système de gestion des notes était trop long et complexe. Le budget de dépenses annuelles en notes de frais (2000 K€) concerne 650 personnes dont 420 techniciens se déplaçant sur 50 agences, avec 110 valideurs différents. Cela représente au final, 22 000 notes de frais par an.

Réduction des coûts de traitement

Avec Notilus, le Groupe Cesbron a diminué le nombre de notes de frais et par conséquent le nombre de virements. La simplification de la gestion de la note a permis de réduire les coûts de traitement. Des cartes affaires ont été mises en place. Elles permettent de réduire la trésorerie avancée par le salarié. Les risques d'oubli par le salarié sont aussi minimisés. Cette nouvelle gestion des notes permet de mieux budgétiser le paiement des notes de frais. La mise en place de Notilus a aussi permis de responsabiliser les valideurs.

Une simplification de la gestion

Notilus dispose d'un workflow structuré pour la validation des notes. Le circuit a été réduit en temps car le salarié gère lui-même sa note en la saisissant depuis son ordinateur. Des interfaces ont été mises en place avec tous les logiciels du Groupe Cesbron. Ainsi, l'import des données RH s'effectue la nuit. Les frais sont également remontés automatiquement en comptabilité. Avec Notilus, le Groupe Cesbron a pu mettre en place une nouvelle politique de remboursement, notamment sur les forfaits et les frais de carburants.

Conclusion : "Une gestion maîtrisée des notes de frais"

" La nouvelle politique de remboursement adoptée depuis Notilus, permet une gestion maîtrisée des frais professionnels. Mercuria a une vue large qui nous permet de progresser avec Notilus et toutes les autres applications." explique M. CATILLON, Chef de projet chez le groupe CESBRON.

*Les logiciels
de gestion
méritent
une expertise
particulière*

5 Rue de la Toscane
44240 La Chapelle sur Erdre
Tél. : 02.40.49.16.49
Fax : 02 40 49 11
www.mercuria.fr
mercuria@mercuria.fr

